



A.E.E.M.A. infos

Numéro 40

Février 2009

Siège Social:

Place de l'Hôtel de Ville
09340 VERNIOLLE
Tel: 05 61 69 33 70

e-mail:

aeema@wanadoo.fr

Permanences:

Lundi, Mercredi et Jeudi
de 9 h à 12 h
Ou sur rendez-vous

Président:

Michel SUBRA

Responsables de secteurs:

1 - Arize/Lèze/
Saverdun/Verdaich
Michel SUBRA
05 61 69 67 90
A. Marie QUEMARD
05 61 08 28 72
Lucette COURET
05 61 60 32 44

2 - Foix/Lavelanet/
Tarascon/Ax-les-Th.
Bruno ANEL
05 61 05 81 50
Danièle SUTRA
05 61 65 29 16

3 - Pamiers/Mirepoix
Raymond LLORENS
05 61 67 45 91
Gisèle PONS
05 61 69 28 65
Paule ESTEBE
05 61 68 10 86

4 - Saint-Girons
René BOUTONNIER
05 61 66 31 62
Laure RIEU
05 61 66 14 68

EDITO

Pendant l'année scolaire 2007/2008 nous avons accompagné 102 élèves dont 56 au centre de cure des Tilleuls et effectué 1474 heures de cours. C'est l'activité la plus importante que nous ayons eu à assumer depuis la création de l'AEEMA. Merci aux 52 enseignants qui nous ont permis grâce à leur dévouement de satisfaire toutes les demandes. Mais nous sommes arrivés aux limites que de nos possibilités, tant en nombre d'élèves à accompagner qu'en terme de difficulté à aider certains d'entre eux.

C'est pourquoi nous avons alerté les services académiques et cherché avec eux des solutions. En juillet 2008 j'ai signé au nom de l'AEEMA une convention avec l'Inspecteur d'Académie, les PEP, la MAE et la MAIF mettant en place le SAPAD 09 (Service d'Aide Pédagogique A Domicile). Deux personnes sont chargées d'organiser la prise en charge en utilisant en premier les moyens de l'établissement dont relève le jeune malade. Il n'est fait appel à nos services que si aucune solution interne à l'Education Nationale n'est trouvée (Lire plus d'informations dans le compte-rendu de l'A.G et en p.5).

Depuis la rentrée de septembre 2008, ce service fonctionne à notre plus grande satisfaction puisque des solutions de prise en charge des élèves malades par l'Education Nationale ont été trouvées dans la majorité des cas (9 au premier trimestre contre 5 par l'association). Cependant on peut s'attendre à ce que le SAPAD fasse plus appel à nos services en fin d'année scolaire quand son crédit d'heures sera épuisé ...

Pour l'instant, cela se traduit pour nous par une activité très diminuée. Ce qui nous a amené à ne pas renouveler le poste de secrétaire et à modifier quelque peu nos modalités de fonctionnement.

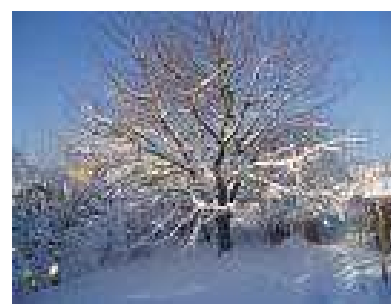
Encore merci pour votre engagement à nos côtés, en espérant vous retrouver lors des différents temps de formation et de rencontre prévus cette année.

Bonnes vacances à tous.

Le Président, *Michel Subra*

BILAN des INSCRIPTIONS fin janvier 2009

Arize/Lèze/Saverdun/Verdaich : 2
Foix/Lavelanet/Tarascon/Ax-les-Th. : 1
Pamiers/Mirepoix : 1
St-Girons : 2



Le 19 novembre dernier, l'AG de l'AEEMA a rassemblé ses membres : responsables de secteur, enseignants et membres du bureau. Sylvaine Massat représentait l'Education Nationale et le SAPAD. La CPAM de l'Ariège était représentée par Richard Carrat, le nouveau directeur.

RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITES

Michel SUBRA expose divers chiffres qui font preuve du travail et de l'investissement des enseignants. L'année 2007-08 fut très riche pour l'association. Tout a explosé : structure, nombre d'élèves (le plus élevé depuis la création de l'AEEMA) et nombre d'heures. Puis création du SAPAD.

52 professeurs (sur 75 que compte l'association) ont suivi 102 élèves, ce qui représente 39 heures d'enseignement en milieu hospitalier (clinique de Verdaich), 336 h en centre de cure (Les Tilleuls), 1099 h à domicile, et... 18 955 km parcourus par ces mêmes enseignants.

La convention avec le CNED est en train d'être revue au niveau de la Fédération pour aller vers l'instauration d'un « CNED adapté ». Chaque enfant a droit à 3 heures/semaine de répétiteur, qui peut être un enseignant retraité.

Il faut noter aussi le nombre croissant d'élèves déscolarisés pour difficultés psychologiques : 14 cette année. Nous posent problème aussi certains handicaps, tel l'autisme, pour lesquels les enseignants ne sont pas formés.

D'où la nécessité de trouver de l'aide auprès des instances éducatives départementales.

Depuis septembre 2008, l'AEEMA est associée au SAPAD, Service d'Aide Pédagogique à Domicile, lui-même inclus dans le dispositif PEP (Pupilles de l'Education Publique). Ce dispositif est géré par deux enseignants de l'Education Nationale, Mathieu DE-SARNAUD et Sylvaine MASSAT.

En juillet 2008, une convention pluripartite a été signée entre divers partenaires : Education Nationale, par l'intermédiaire du SAPAD, AEEMA, MAE (assurance scolaire) et MAIF afin d'entériner les accords de fonctionnement mis en place dès la rentrée de septembre.

Les enseignants contactés par le SAPAD sont rémunérés en heures supplémentaires.

Certains élèves pourront bénéficier d'équipes mixtes Education Nationale/AEEMA, dispositif existant déjà dans un collège du département.

L'AEEMA a toujours travaillé de concert avec l'Education Nationale jusqu'à ce jour et n'a inscrit des élèves qu'après avis du Médecin scolaire, mais enseignait seule auprès de jeunes en rupture scolaire. Aujourd'hui, l'instance départementale prend ses responsabilités et les membres de l'association se félicitent de cette coopération plus lisible et du partage de l'enseignement auprès d'élèves souvent pénalisés par la maladie ou l'accident.

Jackie PAGLIARINO présente, dans un rapport détaillé le déroulement de l'année 2007/08 et le fonctionnement de l'association.

Le 4 juin 2008, nous avons très agréablement terminé, avec le CA à ALZEN, une année scolaire un peu mouvementée pour l'association et difficile pour certains de nos secteurs.

L'accueil et l'ambiance des gens de l'Eco-musée ont permis de nous faire un peu oublier les tumultes de l'année écoulée grâce à un apéritif du cru local, au repas du même cru et à la visite commentée et documentée de notre ancienne secrétaire, Hélène.

Moment très agréable de travail le matin et de culture l'après-midi où chacun d'entre nous a appris à différencier le bouc de la chèvre, le plant de radis de celui du chou frisé et à connaître le rude quotidien d'Ernestine et de son frère (lire « le jardin de l'Eco-musée » en p.6).

De quoi nous détendre avant d'aborder des vacances d'été aujourd'hui très lointaines.

Mais auparavant revenons sur ce qu'a été notre quotidien de l'année scolaire 2007-2008 : réunions, RDV, équipes éd, permanences au secrétariat, réunions des responsables de secteurs et formations ont rempli nos emplois du temps.

Les Formations

En termes de formation, l'AG du 27 nov 2007 fut suivie d'une conférence sur les DYS, où l'exposé du Dr SEMET précéda les interventions des parents d'enfants touchés par l'un ou l'autre des dysfonctionnements (lire le compte-rendu dans l'AEEMA-infos n° 38). Une table ronde permit de donner quelques réponses. Beaucoup de personnes dans l'assistance sont restées un peu sur leur faim (surtout à cause de la rapidité de l'exposé du Doc-

teur) et souhaiteraient que quelque chose de plus approfondi donne suite à ce moment de formation. Ce soir-là, l'organisation de la soirée ne le permettait pas.

Ensuite, une matinée avec M. DUTILH, psychanalyste à Pamiers, le samedi matin du 5 avril 2008, de 10h à 12h30, un autre moment de formation a été proposé à nos adhérents. Il devait nous permettre de réfléchir, sous forme de groupe de parole, aux rapports enseignant/élève et enseignant/famille, en partant de cas rencontrés par quelques-uns d'entre nous. Peu de collègues ont suivi cette formation, peut-être parce qu'elle était proposée un samedi matin.

Les Conseils d'Administration

Le 1^{er} CA, le 9 octobre 2007 fait état d'un manque d'enseignants bénévoles, propose le bilan de la fin d'année précédente en termes de suivi des élèves et informe de la démission de 2 collègues du secteur de Mirepoix. Ces 2 personnes suivaient, depuis 3 ans pour l'une d'elles, un élève dans une situation peu claire dont la famille remettait en cause les décisions des autorités administratives (L'EN) et celles de l'AEEMA qui ne pouvait décemment plus suivre leurs demandes, infondées et abusives depuis quelque temps déjà.

Ce même CA avait pour but de réorganiser le fonctionnement du bureau, réorganisation qui touchait chacun d'entre nous et qui avait été longuement réfléchi et travaillée. Il s'agissait de redéfinir clairement les attributions de tous, car elles étaient parfois peu claires et entraînaient des dysfonctionnements et des contradictions.

Claudette n'a pas pu comprendre que cela s'imposait et devait même simplifier son travail, surtout à son domicile, sans rien lui enlever, si ce n'est lui donner plus de tranquillité, et sa démission a suivi cette réorganisation.

Le 17 janvier 2008, **le 2^{ème} CA**, à Verniolle, a fait l'objet de la présentation des nouveaux documents sur la organisation de l'association, des rôles de chacun, des relations avec l'administration EN. Au préalable, nous avons beaucoup travaillé en réunions de bureau sur le contenu de ces documents dont certains paragraphes n'ont plus tout à fait lieu d'être puisque l'association est elle-même en restructuration depuis les

accords passés avec le SAPAD et l'EN.

Les réunions de secteur

1 - la 1^{re}, le 15 janv chez Renée Rouan à Foix, a rassemblé un nombre assez important de collègues de Foix, Tarascon, Ax et Pays d'OLMES ;

2 - la 2^{ème}, le 26 janvier, à Saverdun chez Lucette Couret, un samedi matin, a rassemblé peu de participants, les collègues de la vallée de la Lèze n'ayant pu s'y rendre. Ce qui nous amène à nous poser la question de l'opportunité des réunions le samedi puisque la matinée de formation avec M. Dutilh a peu rassemblé à son tour.

3 - La 3^{ème}, le 20 mars, à Verniolle, a réuni les collègues de Mirepoix/Pamiers avec une bonne participation.

Une réunion des responsables de secteur, le 22 sept 2008, à Verniolle, a été proposée avec Mathieu Desarnaud et Sylvaine Massat afin de présenter le SAPAD.

Les concertations avec l'Administration

L'EDUCATION NATIONALE

De novembre 2007 à fin septembre 2008, **cinq concertations chez Mme Bourdrel**, IEN à PAMIERS, ont fait l'objet de discussions autour de la surcharge de travail de l'association induite surtout

par les élèves en difficultés particulières, dans un 1^{er} temps. Ensuite, elles se sont orientées vers des solutions de la prise en charge par l'EN par l'intermédiaire des PEP et du SAPAD, des élèves « ordinaires », le handicap relevant de la MDPH.

Y ont assisté les membres de l'AEEMA, le médecin scolaire, Mme DELORT, Sylvaine Massat et Mathieu DESARNAUD, après sa nomination aux PEP.

D'autres concertations, toujours sur le même thème, à Foix **chez Mme Delort** avec les mêmes personnes, ont permis d'affiner un dispositif. Ce dispositif ne va pas, pour l'instant, régler

les difficultés que nous rencontrons avec les élèves ayant des soucis d'ordre psy, mais aura l'avantage de faire que les élèves « ordinaires » seront pris en charge par l'EN, ce qui relève de sa mission et du coup allège notre travail et réduit notre action depuis la rentrée scolaire.



La dernière, le 11 juin 2008, a réuni Mathieu D pour les PEP et le SAPAD, Sylvaine M, Mme Bourdrel, Mme Delort, les représentant de la MAIF , de la MGEN et de l'AEEMA pour entériner en quelque sorte les dernières dispositions qui devaient nous amener tous à signer une convention pluripartite.

Auparavant, les deux années précédentes, nous avons à plus reprises rencontré l'IA, M. AMAT, tjrs avec les mêmes préoccupations, et ce dernier nous avait demandé de faire un travail de recherche documentée et argumentée sur les nouvelles charges de l'association et de les lui présenter.

La convention a été signée début juillet 2008.

La MDPH (Maison du Handicap)

Dans la même démarche, le 14 octobre 2008, nous sommes tous repartis rencontrer M. **ALVAREZ de la MDPH** afin de trouver une ou des solutions pour les élèves en situation de handicap : ce sont ces élèves que nous suivons et qui nous posent problème parce que souvent en grande difficulté psychique (autismes, phobies - hors phobies purement scolaires - troubles envahissants du comportement, ...) et qui sont inscrits à la MDPH ou en passe d'y être. Pour l'AEEMA, ils ont représentés l'an dernier la moitié des heures d'intervention (705h) et cette année, l'association sera encore plus circonspecte dans la prise en charge de ces enfants.

Mathieu Desarnaud s'est chargé, lors de cette réunion, de voir ce qui se produit dans d'autres départements. Ailleurs, d'après les info qu'il a recueillies, il est demandé aux familles de rétrocéder à l'enseignement une partie des allocations qu'elles perçoivent. Cela semble fonctionner.

Les permanences au bureau

L'activité du bureau répercutée sur notre nouveau fonctionnement ne se limite pas à ces démarches « visibles », elle se manifeste par une « hyperactivité » au bureau même depuis le départ d'Hélène, notre secrétaire qui avait remplacé Claudette. Hélène a trouvé du travail à temps plein à ALZEN où elle habite.

A ce jour, voici comment sont organisées les permanences :

Le lundi matin : Hélène et Robert

Le mercredi matin : Françoise Smets et Raymond Llorens

Le jeudi matin : Michel et Jackie

Pour certains, et au besoin, nous revenons un jour supplémentaire

Une réunion du Bureau au complet a lieu en prin-

cipe une fois par mois. Elle consiste à travailler sur des points de réflexion précis, à des dispositions à prendre, à faire du secrétariat, à photocopier les courriers que vous recevez après les avoir souvent rédigés en commun et à traiter les appels téléphoniques.

Les Adhérents

Après la réunion où il avait été fait état d'un manque d'adhérents, nous pouvons vous rassurer. Cette année, nous comptons une dizaine d'enseignants supplémentaires. Ce qui fait un total de 76. Au-delà de ce constat, je veux vous remercier de la confiance que vous nous accordez et du travail que vous accomplissez, car vous êtes la cheville ouvrière de la mission que nous nous sommes donnée : enseigner auprès des enfants et des jeunes malades.

Autres missions

Quelques personnes ici présentes ont des missions auprès d'autres enfants et élèves : ceux du Cameroun et du Burkina-Faso. Nous les aidons à recueillir des manuels scolaires, du petit matériel (trousse de géométrie, par ex), et même des romans ou autres ouvrages, pour tout niveau et tous âges.

La Médiathèque de Pamiers, par l'intermédiaire de Laurence Sinsou, notre collègue, propose un prêt gratuit et à domicile pour tous les élèves que nous suivons de la Communauté de Communes de Pamiers. Pour les autres, nous pouvons trouver un arrangement si les profs peuvent se déplacer ou sinon nous pouvons le faire pour eux.

RAPPORT FINANCIER

Robert FABRE étant absent pour raison de santé, c'est Michel qui présente le rapport financier que Robert, à son habitude, avait préparé méticuleusement avant de prendre congé.

Le compte de résultat pour l'année 2007-08 fait apparaître un excédent de 2019 € (Produits : 18 338 €, charges : 16 318 €) , en particulier grâce aux dons des intervenants. Des finances saines permettront d'assurer quelques années en cas de difficultés financières.

Déjà la manne de la MAE risque de nous faire défaut si les élèves concernés par cette assurance sont pris en charge par le SAPAD. C'est une des raisons pour lesquelles nous attendons de voir venir pour embaucher une nouvelle secrétaire.

LE SAPAD 09 (SERVICE D'AIDE PÉDAGOGIQUE À DOMICILE)

A l'AG du 19 novembre, c'est Sylvaine MASSAT qui présenta le SAPAD. Elle nous rappelle que les SAPAD, créés à l'échelon national en 1998 (lire ci-dessous) ont démarré à toute petite échelle en Ariège l'an dernier. Pour l'année 2008/09, l'Inspection Académique a obtenu des crédits correspondant à 100 heures dans le secondaire et 70 heures dans le primaire, avec possibilité d'extension. Ce qui paraît très modeste au vu du nombre d'heures assurées chaque année par l'AEEMA.

Le SAPAD espère, avec l'AEEMA, pouvoir intervenir auprès des jeunes relevant d'un handicap, dès qu'une convention sera signée avec la MDPH, en mettant en place des équipes comprenant enseignants, soignants et famille. On déplore en effet en Ariège un énorme déficit de structures adaptées à l'accompagnement de ces enfants.

Sylvaine nous rappelle la nécessité avant toute prise en charge de contacter le référent de scolarité.



SERVICE D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE À DOMICILE POUR LES ÉLÈVES MALADES OU ACCIDENTÉS Circulaires n°98-151 du 17/07/1998 & n° 2003-135 du 08/09/2003

Mode d'emploi

Pour qui, pourquoi ?

L'assistance pédagogique à domicile concerne les enfants ou adolescents dont la scolarisation doit être interrompue **plus de 20 jours**, du fait d'un problème de santé (maladie, accident, intervention...).

Comment ?

L'élève malade ou accidenté est signalé au SAPAD par sa famille, son enseignant, son école/ ou établissement, son médecin. Un certificat médical, sous pli confidentiel, est adressé au coordinateur SAPAD qui transmet au médecin responsable départemental.

Au regard des éléments médicaux, le médecin décidera si l'état de santé de l'élève justifie une assistance pédagogique à domicile.

Le coordinateur SAPAD s'assure de la mise en place du Projet d'Assistance Pédagogique à Domicile, dans les meilleurs délais, avec les parties concernées, famille, équipe pédagogique, médecin de santé scolaire, au cours d'une équipe éducative.

Plusieurs modalités de prise en charge sont envisageables (qui peuvent éventuellement s'articuler et/ou se cumuler) :

- interventions à domicile d'enseignants volontaires de l'établissement ;
- interventions à domicile d'autres enseignants volontaires ;
- école à l'hôpital (Hôpital des Enfants à Toulouse) ;
- aide pédagogique à domicile par le biais de l'association AEEMA ;
- scolarisation à distance par le CNED.

Par ailleurs, un élève peut être scolarisé à temps partiel et bénéficier d'une aide sur le reste du temps...

Une prise en charge au delà d'un délai de 3 mois sera étudiée au cas par cas.

Qui contacter ?

Coordinateur médical : Mme le Dr Delort, médecin responsable départemental des services de santé scolaire ;

Coordinateur pédagogique : M. Desarnaud, Mme Massat, enseignants spécialisés.

SAPAD : Inspection Académique, BP77 09008 FOIX cédex
Téléphone: 05 61 02 48 35 Fax : 05 61 02 22 60 Courriel : lespep09@lespep.org

PROJETS DE FORMATION

- **Le Jeudi 26 Mars**, de 9 h 30 à 16 h, avec **Nicole Delvolvé**, docteur en psychologie ergonomique et enseignante à l'IUFM de Toulouse :

Mémoire humaine et fonctionnement du cerveau. Incidence de la maladie sur le fonctionnement intellectuel

Proposition de la journée :

- le matin, exposé théorique
- repas pris en commun à midi
- ateliers de travail l'après-midi et synthèse de la journée.

Une invitation vous sera envoyée dans la période précédente.

- **Courant troisième trimestre** avec **M. Gary**, psychologue et **L. Berthon**, enseignant, tous deux à l'Hôpital des Enfants de Purpan. Le thème :

L'Enfant et l'Elève gravement malade Les répercussions de la maladie sur la fratrie et l'environnement familial.

Participez à la rédaction !

Si vous vivez une situation exceptionnelle avec un élève ou si vous avez envie de partager quelques réflexions sur vos expériences au sein de l'association, un moment de bonheur ou de peine :

Envoyez votre article au secrétariat pour le prochain bulletin.



ASSURANCE

En cas d'accident
lors de vos déplacements pour l'AEEMA
appelez la MAIF au 05 61 05 07 60
N° sociétaire AEEMA : 21538965
► Prévenir le secrétariat
de l'association

Et si nous cultivions notre jardin ...

Lors de notre journée à l'Eco-musée d'Alzen, après les incontournables discours, commentaires, palabres, discussions, etc. du matin (CA oblige), après un délicieux repas préparé avec les produits du terroir, nous avons visité le jardin au milieu duquel le gentil jardinier nous a livré quelques trucs et astuces.

En voici quelques-uns très sérieusement recueillis et notés par Chantal Bachoffer (merci Chantal !):

- ◆ La capucine semée au pied des pommiers en débarrasse les pucerons
- ◆ Le basilic près des plants de tomates a le même effet
- ◆ L'absinthe attire elle aussi les pucerons
- ◆ Mais pour éliminer les pucerons de votre jardin, élevez des coccinelles, qui s'en nourrissent. Achetez des larves de ces précieuses petites bêtes sur Internet, mais attention ! pas des asiatiques (jaunes celles-ci, évidemment !) qui sont prédatrices des autochtones
- ◆ Le trèfle incarnat éloigne les limaces
- ◆ Pour éloigner les taupes, planter une tige en métal dans la terre et y enfoncer une bouteille en verre
- ◆ En cas d'attaque de mildiou, asperger d'engrais dilué
- ◆ Sur un terrain imprégné de métaux lourds, semer du seigle
- ◆ En cas de piqûre d'ortie, frotter avec une feuille de plantain
- ◆ La consoude comestible, dont les racines aident à réduire les fractures, est aussi un fertilisant
- ◆ Il est excellent pour le chou de lui associer le coriandre

Et maintenant, avec ou sans jardin, reconnaissons que Dame Nature a encore et toujours de quoi nous surprendre !